

Statuts possibles : Lycéen

Conditions d'accès à la formation :

Formation en deux ans après un diplôme de l'Habillage ou un Bac général

Validation :

Diplôme de l'Education Nationale : Diplôme de Technicien des Métiers du Spectacle



Enseignement général 9 h hebdomadaire

- Expression française
- Mathématiques, Sciences
- Histoire géographie
 - Langue vivante
 - Economie, Gestion
- Éducation Physique et Sportive

Enseignement artistique 6 h 30 hebdomadaire

- Histoire de l'art et du costume
 - Arts appliqués
- Histoire du spectacle vivant, du cinéma, de l'audiovisuel

Enseignement professionnel 17 h hebdomadaire

- Etude des techniques de l'habillage
 - Etude et définition des formes
 - Etude et réalisation

Stage en entreprise

- 8 semaines pour chaque année



Thème "Qui se dépeint sinon le papier sur soi, qui se dérobe"
Promo 1DTMS 2016-2017

D.T.M.S.

Diplôme de Technicien des Métiers du spectacle Option Techniques de l'habillage (Niveau BAC / BMA)

Fonctions

- Participer à la gestion et à l'organisation du stock de costumes, de vêtements et d'accessoires
- Assister l'habillage et le déshabillage de l'artiste
- Assurer les essayages
- Adapter, modifier, entretenir et/ou remettre en état un costume selon l'utilisation désirée
- Assurer la gestion et l'organisation des costumes pour un spectacle
- Communication

Secteurs d'intervention

- Théâtre
- Cinéma
- Music Hall
- Audiovisuel
- Festivals
- Location de costumes
- Parcs et activités de loisirs

Profil des entreprises concernées

- Domaine privé / public
- Lieux scéniques permanents, tournées événementielles (défilés, concerts...)
- Petites ou grandes entreprises
- Prise en charge de l'ensemble des costumes (habillage, atelier, stockage)